



Master mention Droit des Affaires parcours type Juriste de copropriété

Parcours

- Juriste de copropriété



Rythme

Rythme

- En alternance
- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Modalités

- Présentiel

Renseignements

Gestionnaire de la formation
Clara Teixeira

05 61 12 85 36
clara.teixeira@ut-capitole.fr

Gestionnaire pédagogique -
Maître de conférences
Anne-Laure Thomat-Raynaud

Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Infos générales

Durée de la formation

24 mois

Lieu(x) de la formation



Toulouse (campus UT Capitole)

Accessible en

- Formation initiale
- Formation en alternance
- Formation en apprentissage
- Reprise d'étude

/ Présentation

Cycle mixte Alternance/Formation Continue

[Code RNCP : 38159](#)

Capacité maximum d'accueil :

M1 : 30 apprenants

M2 : 30 apprenants

Enjeux

Formation en alternance : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Formation ouverte à la Formation continue

Le Master mention droit des affaires, parcours juriste de copropriété, est une **formation universitaire en alternance** ayant pour objectif de former des jeunes professionnels dotés de solides connaissances juridiques, confortées par des applications en situation de travail. Au-delà **du droit de la copropriété**, elles englobent aussi et entre autres, **le droit de l'immobilier** et **le droit de l'entreprise**.

Ainsi, au fur et à mesure de la formation, les apprentis développent un panel de compétences professionnelles et une expertise indispensables à l'accompagnement pertinent et efficace des entreprises du secteur de la gestion de copropriété – ou, plus largement, de toute structure du secteur privé ou public exerçant des missions nécessitant la maîtrise de ces matières.

La combinaison de cette spécialisation à une approche entrepreneuriale, permet également d'apporter aux titulaires du master juriste de copropriété, les savoirs managériaux et commerciaux nécessaires à l'exercice de fonctions d'encadrement ou de direction de cabinet.

Lieux

Toulouse (campus UT Capitole)

Responsable(s) de la formation

- MME ANNE-LAURE THOMAT-RAYNAUD (Maître de conférences)

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Public ciblé

Le master Juriste de copropriété s'adresse :

- aux apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique.
- au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Conditions préalables à la candidature :

ACCES EN PREMIERE ANNEE DE MASTER :

Les apprenants ayant obtenu une Licence Droit, A.E.S. ou tout diplôme admis en équivalence par la commission pédagogique. Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, soit des acquis de l'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Président de l'université.

Pour préparer vos candidatures en 1ère année de master, vous pouvez consulter :

- les [capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures](#) (mention de licence conseillée, prérequis...) sur notre site internet,
- les [taux de réussite en fin de master](#)
- la [plateforme nationale des masters monmaster.gouv.fr/](#) pour vous informer (capacités d'accueil, attendus et critères généraux d'examen des candidatures, modalités de candidature...) **et candidater.**

ACCES EN SECONDE ANNEE DE MASTER :

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'Université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription.

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'Université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui

permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Téléchargez :

- les [capacités d'accueil et les modalités d'admission](#) (constitution du dossier de candidature, liste des pièces à fournir, dépôt des candidatures...)
- les [taux de réussite en fin de master](#).

Renseignements candidatures :

Candidater en 1ère année de master :

Toutes les informations en cliquant [ICI](#)

Candidater en 2nde année de master :

- **par courriel** : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr
- **auprès** du service commun Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [alternance.fcv2a@ut-capitole.fr](#) - Manufacture des Tabacs- 21, allée de Brienne- Bâtiment Q- 1er étage- bureau MQ101.

Alternance : Si vous souhaitez suivre cette formation sous contrat d'alternance, [cliquez ici](#)

Tarifs 2024-2026 :

Le Master Juriste de copropriété en apprentissage est rattaché au CFA Juriscampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Contrat d'apprentissage : 16 000€ pour les deux années - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : nous consulter

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) :

Master 1 : 8000 € + droits d'inscription universitaire en vigueur

Master 2 : nous contacter

/ Programme

Ce parcours se prépare sur une durée de deux ans, en alternance, selon un calendrier spécifique. Le cycle est proposé en association avec le CFA Juriscampus.

La formation débute au mois de septembre de l'année N pour s'achever au mois d'octobre de l'année N + 2 par la soutenance du rapport d'activité. L'action de formation représente un volume horaire global de 912 heures (examens et accompagnement inclus).

Contenu de la formation

Semestre 1 - 211 heures

UE1 : Protection des données informatiques : 14h

UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier : 19h

- Acteurs de la vie professionnelle et organisation des entreprises - 8h
- Statuts et missions - 11h

UE 3 - Droit de l'entreprise : 49h

- L'entreprise individuelle - 14h
- L'entreprise sociétaire - 21h
- Fiscalité de l'entreprise (individuelle et sociétaire) - 14h

UE 4 - Droit des contrats : 78h

- Vente immobilière, prêts et garanties - 32h
- Droit des baux - 30h
- Droit commun des assurances - 16h

UE 5 - Culture générale en matière immobilière : 30h

- Histoire du droit de la copropriété - 3h
- Histoire des baux - 3h
- Histoire de l'habitat - 3h
- Transition écologique et RSE - 10h
- Sociologie de l'immobilier - 11h

UE 6 - Langue vivante : 21h

- Anglais - 21h

Semestre 2 - 240 heures

UE 7 - Informatique professionnelle : 21h

- Utilisation et valorisation des data - archivage numérique - 14h
- Initiation aux logiciels professionnels - 7h

UE 8 - Droit de la propriété immobilière : 74h

- Droit des biens immobiliers - 25h
- Droit de la copropriété des immeubles bâtis - mise en situation - 21h
- Droit de la publicité foncière - 10h
- Comptabilité de la copropriété - 18h

UE 9 - Droit de l'urbanisme et de la construction : 76h

- Copropriété et problématiques environnementales - 14h
- Droit de l'urbanisme - 14h
- Droit de la construction - 19h
- Pratique de l'assurance de la construction - 8h
- Règlementation technique, diagnostics et pathologies du bâti - 21h

UE 10 - Droit du logement social : 21h

- Les acteurs du logement social - 7h
- Statut HLM du bail d'habitation - 8h

- Le syndic social - 6h

UE 11 - Droit du contentieux : 27h

- Droit du procès - 17h
- Voies d'exécution - 10h

UE 12 - Méthodologie : 21h

- Méthodes de recherche et usage raisonné du web - 7h
- Définition du PPA - 14h

Semestre 4 - 227 heures

UE 1 - Outils numériques spécialisés : 14h

- Les bases de données des immeubles - 7h
- BIM et Metaverse - 7h

UE 2 - Droit des professionnels de l'immobilier : 18h

- Déontologie - concurrence - 10h
- Responsabilité et assurances professionnelles - 8h

UE 3 - Gestion de l'entreprise : 71h

- Gestion comptable et financière - 16h
- Gestion des ressources humaines - 24h
- Management de l'entreprise immobilière - 16h
- Prévention du risque pénal et financier de l'entreprise - 15h

UE 4 - L'immeuble : 76h

- Division de l'immeuble : division en copropriété - 32h
- Division de l'immeuble : division en volumes - 14h
- Ingénierie et optimisation foncière - 16h
- Promotion immobilière - 14h

UE 5 - Le contentieux de la copropriété : 34h

- Le procès de copropriété - 4h
- Gestion des procédures de la copropriété - 18h
- Prévention et traitement du contentieux : les MARD - 12h

UE 6 - Langue vivante : 14h

- Anglais de l'immobilier - 14h

Semestre 5 - 193 heures

UE 7 - Stratégie et marketing d'une entreprise de service : 18h

- Stratégie - 6h
- Marketing - 8h
- Techniques commerciales - 4h

UE 8 - La copropriété : 91h

- Droit la copropriété - 66h
- Copropriétés en difficultés - 18h
- Droit comparé de la copropriété - 7h

UE 9 - Expertise, fiscalité et aides : 35h

- Expertise immobilière - 11h
- Fiscalité immobilière - 12h
- Politique publique et ingénierie de subventions - 12h

UE 10 - Communication professionnelle : 28h

- Gestion du stress et de l'humain - 21h
- Simulation d'assemblée de copropriété - 7h

UE 11 - Projet professionnel appliqué : 21h

Volume horaire global de 912h de formation, dont 871h d'enseignements, 41h d'examens

Équipe pédagogique

Composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels.

Modalités

Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Les séances de formation se déroulent dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur
- Connexion internet
- Accès possible aux diverses ressources universitaires :
 - Salles informatiques
 - Centres de documentation
 - Bibliothèques de l'université
 - Learning Center

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Fiche RNCP

38159

Activités visées / compétences attestées

- Maîtriser le droit des biens et en particulier le droit applicable aux immeubles
- Maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâtis
- Maîtriser le droit de l'entreprise individuelle et de l'entreprise sociétaire
- Maîtriser le droit des contrats immobiliers
- Maîtriser le droit de l'urbanisme et de la construction et savoir les appliquer au montage d'une opération immobilière
- Connaître le statut des professionnels de l'immobilier
- Connaître le droit processuel dans la perspective de gestion des contentieux immobiliers
- Connaître le droit du travail et la gestion des ressources humaines d'une entreprise immobilière
- Connaître le droit des assurances et savoir l'appliquer aux sinistres des immeubles
- Connaître les bases du financement de l'entreprise
- Maîtriser les bases de la comptabilité générale et celles de la comptabilité spécifique à la copropriété
- Connaître les bases de l'expertise, de la fiscalité et des politiques publiques en matière immobilière
- Acquérir des connaissances de base applicables au secteur du logement social
- Acquérir les connaissances de base de la stratégie et du marketing d'une entreprise de service
- Acquérir des éléments de culture générale en matière immobilière
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et connaître les règles applicables aux données numériques pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Métiers visés :

- Gestionnaire de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété
- Chargé de mission copropriété secteur public
- Juriste spécialisé en droit de la copropriété en cabinets d'avocat, études notariales, géomètre-expert, bureaux d'architectes, entreprises de construction, collectivités locales, Réseau des ADIL/ANIL, organismes HLM

En savoir plus :

L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les études de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ICI](#).

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Droit des affaires

Présentation en vidéo

[media;video;URL=[id-image]1333376648600[id-image]#LOCAL=1#EXTENSION=mp4media;video]

Contact

Pôle Alternance :

05 61 12 87 93 ou 05 61 12 87 12

alternance.fcv2a@ut-capitole.fr

bureau MQ101

Téléchargement

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

Présentation non contractuelle